

L'asile, la demeure et le refuge

(Psaumes 32, 7; 90, 1; 91, 4)

L. Porret-Bolens

« Tu es mon *asile* », dit le psalmiste au psaume 32, 7. Vous savez tous ce que c'est qu'un asile. C'est un lieu de refuge quelconque ; mais ce mot a une signification particulière en grec, d'où il dérive ; il veut dire : « *d'où l'on ne peut être enlevé* », et désignait un lieu établi pour servir de refuge aux débiteurs et aux criminels. Il y a donc dans le mot l'idée d'éviter un danger auquel on se trouve exposé. Le danger qui nous menace, vous le connaissez pour en avoir entendu parler maintes fois : c'est, nous dit l'Écriture, le jugement de Dieu (Héb. 9, 27). Vous êtes solennellement invités à y penser tout jeunes que vous soyez, parce que vous vous trouvez, par nature, placés sur le chemin qui y conduit. Le monde qui semble vous sourire voudrait vous le faire oublier, mais l'avertissement divin se fait entendre : « Réjouis-toi, jeune homme, dans ta jeunesse, et que ton cœur te rende heureux aux jours de ton adolescence, et marche dans les voies de ton cœur et selon les regards de tes yeux ; mais sache que, pour toutes ces choses, Dieu t'amènera en jugement » (Eccl. 11, 9).

Pourquoi une chose aussi terrible qu'inévitable est-elle réservée à tous, jeunes ou âgés ? — Vous répondez : « Nous sommes pécheurs les uns et les autres ». Précisément, et nous le sommes, hélas ! par *nature* et par *profession*. Combien souvent, n'est-il pas vrai ? vous avez offensé Dieu par vos désobéissances et de tant d'autres façons ; et vous avez oublié où conduit le chemin que vous suivez. Pourquoi y a-t-il si peu d'anxiété, chez les jeunes gens, maintenant, à l'égard de leur état et de l'avenir si redoutable qui est devant eux ? On en est vraiment affligé. Comment vos cœurs, jeunes amis, peuvent-ils continuer à être indifférents à ces solennelles réalités, laissant ainsi de côté ce que Dieu déclare d'une manière si positive dans la Parole de vérité ? Si tel est votre cas, nous vous supplions avec affection de prêter une sérieuse attention à ces choses pendant que le temps est favorable. Croyez ce que Dieu dit ; ne raisonnez pas. Alors, vous ne pourrez avoir aucun repos avant de savoir que vous êtes en sécurité, dans un asile assuré. La question se posera pressante : « Par quel moyen pourrai-je être sûrement garanti ? ». Nous répondrons, avec un ancien chrétien : « Veux-tu fuir la colère de Dieu ? Jette-toi dans Ses bras ». Le psalmiste a trouvé son « *asile* » dans le Dieu qu'il avait offensé, et vers lequel il s'est tourné repentant. Simon Pierre, effrayé de la découverte qu'il a faite d'être un homme pécheur, l'a trouvé aux genoux de Jésus dans la nacelle (Luc 5, 1-11). « Il est établi de Dieu juge des vivants et des morts ». Mais, « tous les prophètes lui rendent témoignage, que, par son nom, quiconque croit en lui reçoit la rémission des péchés » (Act. 10, 42, 43).

Le Seigneur Jésus Christ est donc l'unique moyen de salut pour le pauvre pécheur repentant. Écoutez les paroles de l'Écriture à ce sujet : « Il n'y a de salut en aucun autre ; car aussi il n'y a point d'autre nom sous le ciel, qui soit donné parmi les hommes, par lequel il nous faille être sauvés » (Act. 4, 12). Voilà donc l'unique et sûr asile offert au coupable qui se repent ; mais il faut s'y trouver pour être en sûreté.

Plusieurs le connaissent, sans doute, pour en avoir entendu parler souvent, à l'école du dimanche ou ailleurs ; mais cela ne suffit pas. C'est connaître « *l'asile* » seulement du dehors, pour ainsi dire, comme vous pourriez connaître la porte d'entrée d'une maison, sans en avoir franchi le seuil. Il faut, pour être garanti, se trouver soi-même dedans, et c'est ce qui a lieu quand on a cru au Seigneur Jésus.

Sécurité parfaite et heureuse certitude de salut, telle est la part de tout croyant,

maintenant ; et cela grâce au juge Lui-même qui est venu personnellement prendre la place du coupable sous le jugement (Luc 22, 40-41). Il a pleinement satisfait à la justice divine, Il a fait propitiation et a porté en Son corps, sur le bois, les nombreux péchés [1 Pier. 2, 24] de tous ceux qui croient en Lui.

Jeune lecteur, êtes-vous à l'abri et en sécurité ? Si oui, quel bonheur pour vous ! On aurait pu, pour une raison ou pour l'autre, arracher le débiteur ou le meurtrier à son asile ; mais le croyant, « justice de Dieu en Christ » (2 Cor. 5, 21), se trouve divinement garanti. Alors vous pouvez vous écrier aussi, d'un cœur débordant de joie, en vous adressant au Seigneur : « Tu es mon asile ; tu me gardes de détresse, tu m'entoures des chants de triomphe de la délivrance » (Ps. 32, 7).

*
* *

Si nous connaissons le Seigneur Jésus comme notre « asile », nous devons apprendre à demeurer en Lui, selon l'expression de Moïse dans le psaume 90 : « Seigneur, tu as été notre demeure de génération en génération ». Il y a une différence entre un « asile » et une « demeure ». Dans le premier, nous sommes garantis du danger, mis à couvert de ce qui pourrait nous nuire. Cela est vrai aussi de la demeure, mais il y a là quelque chose de plus, en ce que les objets de notre affection s'y trouvent ; c'est « le home » où se passe notre vie journalière.

Dieu, dans Sa riche grâce, nous a fait don du *pardon* et du *salut*, répondant ainsi à ce que nous *avons fait*, et à ce que *nous sommes* par nature ; mais Il a donné à connaître les richesses de Son amour envers nous, en donnant à tous ceux qui croient la vie éternelle en Christ, afin de les placer dans la communion avec Lui-même comme Père, et dans la communion de Son Fils bien-aimé (1 Jean 1, 3). C'est une relation que l'homme innocent n'a pas connue. Connaître Dieu comme Père est la bénédiction suprême. Aussi est-il écrit : « Voyez de quel amour le Père nous a fait don, que nous soyons appelés enfants de Dieu... Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu » (1 Jean 3, 1, 2). Et voici ce que le bienheureux apôtre Jean nous dit encore à ce sujet : « Ce que nous avons vu et entendu, nous vous l'annonçons, afin que vous aussi vous ayez communion avec nous : or notre communion est avec le Père et avec son Fils, Jésus Christ. Et nous vous écrivons ces choses, afin que votre joie soit accomplie » (1 Jean 1, 3, 4).

Quelle plénitude de bénédiction ! Être appelé à la communion du Fils de Dieu ! C'est ce que Dieu a voulu ; et Il est fidèle pour nous maintenir dans cette intimité (1 Cor. 1, 9). La communion du Père en Jésus est présentée comme étant la part de tous les croyants, jeunes ou âgés. C'est ainsi que nous sommes introduits dans le cercle de la famille, là où se trouvent les objets de nos affections renouvelées. Hélas ! combien peu la communion est réalisée en pratique, comme si ce n'était qu'à bâtons rompus que nous puissions en jouir.

Cher jeune croyant, n'éprouvez-vous pas le besoin de faire plus ample connaissance avec Celui qui nous a sauvés ? Ne Lui direz-vous pas aussi comme les deux disciples de Jean (Jean 1, 37-40) : « Où demeures-tu ? », afin de rester avec Lui dans l'intimité de Sa communion, dans ce jour de grâce ? Écoutez ce que disait jadis le psalmiste dans le psaume 27, 4-6 : « J'ai demandé *une chose* à l'Éternel, je la rechercherai : c'est que j'habite dans la maison de l'Éternel tous les jours de ma vie, pour voir la beauté de l'Éternel et pour m'enquérir diligemment de Lui dans son temple ».

C'est là que le psalmiste désire « habiter » — remarquez bien l'expression — tous les jours de sa vie ; il le recherche de tout son cœur ; il le demande à Dieu, afin de Le connaître toujours mieux. Quelle leçon pour nous ! Combien peu nous avons à cœur de prendre la place qui nous a été accordée et de jouir de Celui qui s'y trouve ! N'avons-nous pas souvent à déplorer le manque de diligence pour lire et méditer la bonne Parole de Dieu, qui nous parle de ces choses, et ne sommes-nous pas trop peu soucieux de les garder ? Aussi, rien

d'étonnant que notre état pratique soit chancelant et pauvre ; c'est la conséquence de ce que nous négligeons la communion journalière avec le Seigneur.

Un vieux Hottentot converti exprimait naïvement le bonheur qui remplissait son cœur, en disant : « Quand je lis dans le livre — il voulait dire la Bible — c'est Dieu qui me parle ; et quand je ferme le livre et que je prie, alors c'est moi qui parle à Dieu ». Voilà en effet les deux moyens de bénédiction pour l'âme : *la Parole de Dieu et la prière* — choses souvent mentionnées dans l'Écriture. Par elles, la communion est entretenue. Il est précieux de retrouver la mention de ces deux choses dans les derniers entretiens du Seigneur avec Ses disciples. Jésus leur dit : « Si quelqu'un m'aime, *il gardera ma parole*, et mon Père l'aimera, et nous viendrons à lui, et nous ferons notre demeure chez lui » (Jean 14, 23). « Si vous gardez mes commandements, vous demeurerez dans mon amour, comme moi j'ai gardé les commandements de mon Père et je demeure dans son amour. Je vous ai dit ces choses afin que ma joie soit en vous, et que votre joie soit accomplie » (Jean 15, 10, 11). Puis encore : « En vérité, en vérité, je vous dis que toutes les choses que *vous demanderez* au Père en mon nom, il vous les donnera. Jusqu'à présent, vous n'avez rien demandé en mon nom ; demandez, et vous recevrez, afin que votre joie soit accomplie » (Jean 16, 23. 24).

Cultivons soigneusement la communion avec le Seigneur ; restons constamment auprès de Lui ; Il nous a amenés là, afin que nous goûtions combien Il est bon ! C'est de Lui que le psalmiste veut être occupé. Il veut demeurer auprès de Lui afin de faire cette connaissance ineffable qui fait la joie de son âme et le bonheur de sa vie. « Et cette connaissance », ainsi que l'a dit un vénéré serviteur du Seigneur, maintenant auprès de Lui, « est le secret de la paix au-dedans, comme elle fournit la puissance pour une marche fidèle qui glorifie le Seigneur ».

Autre chose est de jouir du pardon de nos péchés, autre chose encore de jouir du Seigneur personnellement. Puissions-nous, chers jeunes amis, connaître mieux une telle bénédiction !

*
* *

Le vénéré serviteur de Christ dont nous venons de parler a dit quelque part : « La connaissance de notre union avec le Seigneur, et sa réalisation dans nos âmes, est *la seule sauvegarde* contre l'esprit de séduction du jour auquel nous vivons ». Ne lisons-nous pas, en effet, au psaume 91, 4 : « Il te couvrira de ses plumes, et sous ses ailes tu auras *un refuge* ; sa vérité sera ton bouclier et ta rondache » ? Et au verset 1 : « Celui qui *habite* dans la demeure secrète du Très-haut logera à l'ombre du Tout-puissant ». Y a-t-il une meilleure place pour le croyant pendant son séjour ici-bas, où il puisse être garanti du mal, quel qu'il soit ? Évidemment non, et il n'y en a pas d'autre.

Plus nous vivons dans l'intimité avec le Seigneur, plus aussi nous jouirons de Sa grâce et de Son secours, et la confiance qu'auront nos cœurs en Lui s'affermira toujours davantage. Son amour fidèle et Sa puissance sont sans cesse en activité en faveur de Ses bien-aimés. Il veut les garder ainsi des ruses de Satan, comme aussi du mal qui les entoure dans le monde, et des choses provenant de nos propres cœurs. Si l'ennemi de la gloire de Dieu et du bonheur de l'homme ne sommeille pas, le Seigneur n'oublie pas un instant Ses rachetés. Il ne veut pas les laisser sans secours. Leur sécurité n'est-elle pas dans Son intime proximité ?

En pensant aux pièges nombreux qui entourent les jeunes croyants, on pourrait parfois demander : « Comment les connaître, et de quelle manière y échapper ? ». On a exprimé la pensée qu'il faut connaître le mal afin de l'éviter. Ce n'est pas nécessaire. Demeurons simplement près du Seigneur, et nous en serons garantis. En restant dans la demeure secrète du Très-haut, ne loge-t-on pas à l'ombre du Tout-puissant ?

Satan, comme un oiseleur habile, multiplie ses pièges autour de nous, et maintenant plus que jamais ; pour en être averti et gardé, il importe de ne pas s'éloigner du lieu où nous pouvons être en sûreté : « la demeure secrète du Très-haut ». Pour ceux qui s'enfuient là, « le filet est étendu en vain » (Prov. 1, 17).

Le mal, sous toutes ses formes, règne dans le monde, car « le monde entier gît dans le méchant » (1 Jean 5, 19). Comme la peste, qui va en se propageant, il menace le jeune croyant de sa contagion. Où fuirons-nous pour être à l'abri de ses funestes atteintes, si ce n'est dans ce « *refuge* » qui nous est offert ? — et dont nous ne pouvons nous passer.

Et combien touchante est la sollicitude du Seigneur, Son tendre amour pour nous — pour vous en particulier qui êtes jeunes et souvent faibles. L'image qui nous la rappelle, et dont le Seigneur Jésus se sert en se lamentant sur Son peuple incrédule, est des plus belles. Il met sous nos yeux une poule avec sa couvée sur laquelle elle veille avec soin. Au moindre danger qu'elle devine — et elle le discerne de bien loin — la mère attentive et vigilante jette un cri d'effroi et sa progéniture, toujours près d'elle, accourt se blottir sous ses ailes ; la tendre mère est prête à se sacrifier elle-même pour sauver ceux que, dans son amour, elle abrite sous ses plumes. Quel sûr et heureux « *refuge* » ! Rien ne peut le remplacer. Sachons donc demeurer habituellement près du Seigneur. Ce n'est ni notre connaissance, ni notre expérience qui peuvent nous garantir — quelque précieuses qu'elles soient ; mais le Seigneur seul, et Il est fidèle ! « Bienheureux l'homme qui se confie en Lui ! » (Ps. 91, 2 ; 84, 12). En Lui, nous jouissons du salut, du bonheur et d'une sécurité parfaite. Quelle bénédiction !

Un cher serviteur du Seigneur ajoute à ce qui précède : « Pour nous, cependant, le pire des dangers vient du dedans, c'est-à-dire d'une volonté non soumise à Dieu, non brisée, alors même que nos pensées et nos désirs se porteraient vers le bien. Être gardé de soi-même et de toute action charnelle, lorsqu'il s'agit des choses saintes, c'est peut-être l'une des leçons les plus difficiles à apprendre. Nous en avons quelques indications dans les instructions données aux Kehathites dans le chapitre 4 du livre des Nombres. Plus les privilèges sont grands, plus on a besoin de faire attention. L'Éternel a dit : « Je serai sanctifié en ceux qui s'approchent de moi » (Lév. 10, 2, 3).

Or cette volonté non bridée n'existait pas chez le Seigneur Jésus. Il habitait dans la « demeure secrète du Très-haut », non seulement quant aux choses extérieures, mais encore et surtout en ce qui regardait le mobile de Ses affections, l'énergie de Son âme. Celui qui seul avait le droit de faire valoir une volonté à Lui, car la sienne était parfaite, ne le faisait point. Il dit : « Je suis descendu du ciel, non pour faire ma volonté, mais la volonté de celui qui m'a envoyé » (Jean 6, 38). Puissions-nous dire comme Lui : « Je me suis toujours proposé l'Éternel devant moi ; parce qu'il est à ma droite, je ne serai pas ébranlé » (Ps. 16, 8). Étant gardés en dedans, afin que, sans empêchement intérieur, l'œil de la foi s'arrête sur Dieu seul, nous serons abrités et délivrés du pouvoir de l'ennemi qui s'exerce du dehors (Ps. 123, 2, 3). »

Il y a, et il y aura toujours de « mauvais jours », mais, dans ce « *refuge* », sous les ailes du Tout-puissant, et dans Sa « demeure secrète », l'on est en sécurité. Voici encore ce que nous lisons au psaume 27, 5 : « Au mauvais jour, il me mettra à couvert dans sa loge, il me tiendra caché dans le secret de sa tente ; il m'élèvera sur un rocher ». Placés sous Sa toute-puissante garde, les objets de Son invariable amour, qui pourrait nous nuire ? Qui oserait pénétrer dans Sa tente inviolable ? Qui pourrait nous atteindre sur le rocher où Sa grâce a daigné nous placer ? Nous sommes faibles — bien faibles — c'est vrai. Hélas ! nous tremblons même quelquefois par manque de confiance ; mais le rocher ne tremble jamais ; il communique, au contraire, le sentiment de sa stabilité à celui qui s'appuie sur lui.

Quelle place heureuse et bénie que la présence de notre Dieu ! Ne suffit-elle pas pour nous garantir de tout danger ? Le cœur débordant d'actions de grâces peut dire aussi : « Je sacrifierai dans sa tente des sacrifices de cris de réjouissance, je chanterai et je psalmodierai à l'Éternel » (Ps. 27, 6).

Qu'il m'est doux, ô Jésus, de t'avoir pour « asile » !
De jouir par la foi, du pardon, du salut ;
De connaître ta grâce et d'un esprit tranquille,
De marcher ici-bas vers le céleste but.

Qu'il m'est doux, ô Jésus, de t'avoir pour « demeure » !
Objet de ton amour, de posséder ta paix ;
En ta communion, de vivre d'heure en heure,
Et d'être près de toi, dans les cieux pour jamais.

Qu'il m'est doux, ô Jésus, de t'avoir pour « refuge » !
Dans ce monde où partout je trouve le danger ;
Tu n'es plus pour mon âme un redoutable juge,
Mais l'ami le plus tendre et le divin Berger.